**DOCUMENT DE DEFINITION D’ARCHITECTURE**

**- LES ASSUREURS ENGAGÉS -**

****

**David EVAN**

**10/12/2021**

**Version 1.0**

**Document de définition d’architecture – Les Assureurs Engagés**

**Historique des révisions**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Numéro de version** | **Auteur** | **Description** | **Date de modification** |
| 1.0 | EVAN David  *(Architecte logiciel)* | Livraison initiale | XX XX 2021 |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

Tableau - Historique des révisions

**Objectif du document**

Ce document de définition de l'architecture rappel le contexte, les objectifs et les contraintes de ce chantier d’architecture. Il fournit aussi une vue d’ensemble des différentes états de l’architecture (de référence, cible et de transition).

Quatre axes d’architecture y seront abordés :

* L’architecture métier (business layer)
* L’architecture logicielle (application layer)
* L’architecture en termes d’infrastructure (physical layer)
* L’architecture technologique (technology layer)

Certaines notions de ce document supposent une connaissance préalable des précédents livrables réalisés dans le cadre de la phase préliminaire de chantier d’architecture à savoir :

* L’organigramme de l’entreprise
* L’audit technique
* Le cahier des charges
* Le dossier de définition des processus.

**Note :**

La majeure partie des modèles présentés sont issus d’un projet « Archi » auquel il est possible d’accéder à partir du lien ci-après :

**Table des matières**

[CONTEXTE & PORTÉE 4](#_Toc89416696)

[L’entreprise 4](#_Toc89416697)

[Contexte du changement d’architecture 4](#_Toc89416698)

[Portée de la modification 4](#_Toc89416699)

[OBJECTIFS & CONTRAINTES 4](#_Toc89416700)

[Objectifs 4](#_Toc89416701)

[Contraintes 5](#_Toc89416702)

[ARCHITECTURE DE RÉFÉRENCE 6](#_Toc89416703)

[Description de l’architecture 6](#_Toc89416704)

[APPROCHE ARCHITECTURALE 7](#_Toc89416705)

[Exigences d’architecture 7](#_Toc89416706)

[ARCHITECTURE CIBLE 8](#_Toc89416707)

[ANALYSE DES ÉCARTS 9](#_Toc89416708)

[ARCHITECTURE DE TRANSITION 10](#_Toc89416709)

[APPROBATIONS 11](#_Toc89416710)

[TABLES DES RÉFÉRENCES 12](#_Toc89416711)

[Figures 12](#_Toc89416712)

[Tableaux 12](#_Toc89416713)

# CONTEXTE & PORTÉE

## L’entreprise

LAE (Les Assureurs Engagés) est une entreprise d’assurance spécialisée dans les assurances-vie. Depuis 30 ans, la réputation de l’entreprise s’est bâtie grâce à son engagement auprès des clients.

L’entreprise se décompose en quatre services que sont :

* **Le service client**, qui est en charge de réceptionner les appels, modifier ou accéder aux informations client et rediriger des appels vers les autres services.
* **Le service vente**, qui définit les plans d’action commerciale (définition de cibles, de produits et d'événements publicitaires). Ce service réalise aussi l’envoi de devis adaptés aux besoins des clients et aux risques pris par LAE.
* **Le service contrat**, qui établit des contrats pour les besoins du service vente, et enquête sur les comportements des futurs clients.
* **Le service facturation**, qui établit une facture après la signature d’un contrat.

L’entreprise dispose aussi d’un responsable informatique chargé des opérations de maintenance et de sauvegarde. Le CEO, placé au centre de l’organigramme est responsable de la définition de la stratégie de l’entreprise en s’appuyant sur le reporting régulier réalisé par les « leaders » (chefs) de chaque service.

## Contexte du changement d’architecture

L’entreprise a bâti son SI en faisant face aux besoins immédiat et sans s’appuyer sur des normes ou une gouvernance d’architecture commune.

Ceci a conduit à l’élaboration d’unsystème en patchwork dans lequel cohabitent des technologies anciennes (parexemple COBOL) et modernes (PHP, javascript). Aujourd’hui, chaque servicedispose de son propre SI avec une interface et une base de données dédiées,implémentées dans des langages et avec des technologies différentes.

Les utilisateurs et le responsable informatique remontent de nombreuses considérations parmi :

* Des difficultés à assurer une cohérence des données entre plusieurs service,
* Une absence de SI centralisé entrainant des opérations laborieuses pour la transmission d’information entre service,
* Un manque de robustesse du système,
* Des vulnérabilités identifiées dû à l’utilisation de technologie obsolètes.
* Une maintenance rendu difficile par la fragmentation technologique.
* Une absence de contrôle d’accès et de capacités des utilisateurs pouvant conduire à des pertes de données.

Ces constats ont conduit l’entreprise à souhaiter un changement en profondeur dans l’architecture du système d’information afin de permettre de retrouver de la fiabilité, de la rapidité, de la robustesse et de la sécurité dans son SI tout en diminuant la complexité de la maintenance.

## Cadre et portée des modifications

Le cadre des modifications n’inclut pas l’analyse et la représentation des processus associés à la stratégie de l’entreprise (ex : Reporting des leads de service au CEO).

La portée des modifications intègre l’ensemble du des couches du système d’information (applicatif, données, technologies et plateforme technique).

Les processus associés au responsable informatique seront modifiés pour s’adapter aux capacités offertes par la nouvelle architecture.

Le service rendu n’étant pas remis en cause dans les constats réalisés, les actions des utilisateurs dans les processus métiers opérationnels ne seront pas modifiés. (Les interfaces logicielles seront modifiées mais ne remettront pas en cause l’organisation de l’entreprise).

# OBJECTIFS & CONTRAINTES

## Objectifs

Les objectifs formalisés à atteindre sont listés dans le catalogue ci-après :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Id.** | **Objectif** | **Description** |
| **O1** | Vélocité | Diminuer les temps de traitement des opérations (de collaboration ou technique). |
| **O2** | Fiabilité des données | Améliorer la fiabilité des données et le partage dans l’entreprise. Une données modifiée à un instant T doit être disponible pour l’intégralité des opérateurs immédiatement. |
| **O3** | Robustesse du système | Le système doit être robuste et les opérations de sauvegarde / restauration doit être réalisable rapidement et avec le minimum d’intervention humaine. |
| **O4** | Sécurité | Aucune faille de sécurité ne doit être présente dans le système. Le système doit intégrer des mécanismes de contrôle d’identification et d’autorisation. |
| **O5** | Maintenance simplifiée | La maintenance du SI doit être simple. La diversité des technologies employées doit être limités aux seuls besoins. |

Tableau - Catalogue des objectifs du chantier d’architecture

## Contraintes

Les contraintes associées à ce chantier d’architecture sont listées dans le catalogue ci-après :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Id.** | **Catégorie** | **Description** |
| **CP1** | Technique | Le service client impose l’utilisation d’un outil de ticketing externe. Le choix est laissé libre sous réserve qu’il soit justifié d’un point de vue coût et dette technique. |
| **CP2** | Ressources humaines | LAE met à disposition un ingénieur généraliste en informatique à temps plein (38,5 h/semaine). Toute ressource humaine supplémentaire devra être compris dans la limite du budget. |
| **CP3** | Budget | 200 000 euros ont été alloués à la mise en œuvre de ce projet. Ce budget doit couvrir l’établissement des spécifications logicielles et matérielles détaillées, le développement, les tests, l’intégration, l’achat de nouveaux matériels et/ou logiciels, ainsi que les besoins en formation. |
| **CP4** | Délais | Le système devra être opérationnel d’ici sept mois à compter de la validation de la solution. Le non-respect des délais entraînera des indemnités compensatrices. |
| **CP5** | Impacts sur les services | L’intégration devra être réalisé de façon continue, de sorte à ne pas perturber le travail des collaborateurs. Le non-respect de ces conditions entraînera des indemnités compensatrices. |

Tableau - Catalogue des contraintes du chantier d’architecture

# ARCHITECTURE DE RÉFÉRENCE

## Description de l’architecture

[Décrire l’architecture de référence selon les points de vue business, data, applicatif et technique.]

# APPROCHE ARCHITECTURALE

## Approche architecturale retenue

### Vue d’ensemble de l’architecture cible

[Expliquer le pattern d’architecture retenue et justifier l’approche]

### Outil de ticketing externe

## Exigences de l’architecture cible

[Catalogue des exigences d’architecture]

# ARCHITECTURE CIBLE

[Décrire l’architecture cible selon les points de vue business, data, applicatif et technique.]

# ANALYSE DES ÉCARTS

Matrice des écarts + expliquer les impacts

# ARCHITECTURE DE TRANSITION

Décrire les phases de transition et expliquer le processus d’implémentation

# APPROBATIONS

Le tableau ci-après liste toutes les parties prenantes ayant approuvé cet accord.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nom** | **Poste** | **Signature** | **Date** |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
| **David EVAN** | Architecte Logiciel | David Evan | 10/12/2021 |

Tableau - Approbation du document de définition de l'architecture

# TABLES DES RÉFÉRENCES

## Figures

## Tableaux

[Tableau 1 - Historique des révisions 2](#_Toc89420598)

[Tableau 2 - Catalogue des objectifs du chantier d’architecture 6](#_Toc89420599)

[Tableau 3 - Catalogue des contraintes du chantier d’architecture 6](#_Toc89420600)

[Tableau 4 - Approbation du document de définition de l'architecture 12](#_Toc89420601)